

Mémoire présenté par
le Théâtre de la Dame de Cœur (TDC)

Le TDC, base de notre connaissance

Le TDC fête ses 40 ans cette année.

40 ans de spectacles utilisant les marionnettes géantes, 40 ans de recherches, d'évolution, de travail et de difficultés ;

40 ans de relation avec un public familial, avec des créateurs, des techniciens, des ingénieurs, des patentoux, des éclairagistes, de jeunes travailleurs ;

40 ans d'analyses, de contacts, de relations avec les élus, harmonieuses ou moins, de leur soutien plus ou moins stable ;

40 ans de demandes d'aide, de production de documents, d'analyses stratégiques, de budgets ;

40 ans, en tant qu'acteur économique, générateur d'emplois dans une municipalité qui compte moins de 2 200 habitants et sur un territoire de MRC comptant moins de 15 000 de population.

Et tout cela en région. Aux confins de la Montérégie.

C'est à partir de ces 40 ans de connaissances et d'expertise que nous voulons offrir notre point de vue sur ce que devrait comporter la nouvelle politique culturelle du Québec pour tenir compte de la production théâtrale dans les différentes régions de notre territoire et lui permettre de progresser. Nous sommes peu de compagnies qui travaillent en région, et, parmi nous, il y en a peu qui ont autant d'âge (et d'expérience) que nous. Vous aurez donc un point de vue différent, qui souligne les enjeux d'un petit groupe, mais représentatif des enjeux de développement culturel dans les régions autres que celles incluant la métropole et la capitale.

Villes vs régions : une réalité incontournable

Nous voulons commencer par rappeler la réalité à laquelle nous avons affaire au Québec, vue de notre site en Montérégie : les compagnies, les créateurs, les organismes sont beaucoup plus nombreux dans la métropole et la capitale qu'en région. Ils vous présenteront donc beaucoup plus de mémoires que les compagnies régionales le feront. Leur point de vue se fera entendre haut et fort, il est celui du nombre. Nous souhaitons surtout ne pas être oubliés dans le portrait que vous vous ferez de la culture dans l'ensemble du Québec, et dans celui que vous vous ferez de ce que doit devenir la culture dans l'ensemble du Québec.

Montréal n'est pas la somme de la culture québécoise, de la même façon que Paris n'est pas la somme de la culture française. Une métropole, une capitale, n'est pas la somme des villes d'une province, d'un pays. Il est normal que l'activité y soit abondante et diverse, mais cela ne doit pas pour autant étouffer ce qui pourrait se faire ailleurs.

Théâtre de la Dame de Cœur, 611 rang de la Carrière, Upton, Qc, J0H 2E0, 450-518-2225

Le soutien des compagnies régionales en 2016, notre constat : une urgence

À notre avis, la culture québécoise en 2016 est en pleine effervescence, en pleine créativité, elle carbure à plein régime. Bravo. Mais cette effervescence n'existe que dans la capitale et la métropole, où les créateurs s'agglutinent. Et pourtant il y a, il y aurait place pour plusieurs d'entre eux en région.

Au Québec, en ce moment, existe un réseau de salles neuves ou rénovées, dans lesquelles cette effervescence circule. Ces salles rendent la culture accessible au public de tout le Québec. Il fallait que ce réseau existe, il fallait que la culture voyage, il fallait que les gens des régions se sentent partie de l'effervescence des grandes villes, qu'ils aient accès à ce qui y fait courir les foules. Bravo encore.

Mais.

Mais cette circulation ne laisse rien dans les régions. Rien. Rien pour les créateurs et les créations, rien pour les compagnies régionales. Quand une tournée est finie, elle ne laisse que de bons souvenirs — on l'espère — quand elle regagne ses quartiers généraux.

Il y a donc **urgence** de nourrir, de soutenir, à partir du MCCQ et du CALQ, **des centres de création régionaux** qui grandissent et rayonnent, autour desquels une synergie s'installe, un développement culturel et économique s'opère, et cela, dans toutes les régions du Québec. Ces centres de création auraient les compagnies actuelles comme tête de pont. Elles développent leur expertise depuis leur fondation, on devrait pouvoir leur faire confiance pour la suite.

Le public culturel du Québec en 2016, notre constat : une urgence.

Pour ce qui est de la circulation des œuvres, des spectacles, notamment ceux de théâtre, il faut apporter ici un complément essentiel à ce que nous venons de poser. Ce n'est pas tout le théâtre qui se fait à Montréal et à Québec qui peut voyager dans les régions. Vraiment pas. De façon générale, il n'y a que les spectacles grand public qu'on peut faire tourner. Tous les autres, plus d'avant-garde, de recherche, ou nés d'une dramaturgie contemporaine plus exigeante, qui trouvent leur public dans les villes à cause des lois du nombre et de la diversité, ne le trouveraient pas en région. C'est une des raisons pour lesquelles ces compagnies citadines, jeunes ou pas, se tournent vers l'international et ses festivals, en vue de donner un peu de longévité à leurs créations. Cette situation restera inchangée tant que le public des régions ne n'évoluera pas.

Il y a donc **urgence** à amener le public de tout le Québec vers des œuvres plus poussées, plus d'avant-garde ou tout simplement moins classiques, de sorte que les productions québécoises les plus prisées des grandes villes soient présentées à travers tout le Québec.

Ces deux urgences, voici de quelle façon nous suggérons d'y répondre à court, moyen et long terme.

Pour que la culture vive **partout** au Québec

1. Des possibilités de carrière pour les artistes

Le ministre croit que c'est en créant des opportunités de carrière qu'on pourra garder ou ramener des créateurs en région afin qu'ils contribuent par leur talent au rayonnement de la communauté. Il a raison. Il faut **rendre les régions attractives pour les créateurs**. Sinon, on les retrouvera encore presque tous à Montréal et à Québec, parce que ce sont presque les seuls lieux au Québec où ils peuvent vivre décemment de leur métier.

Pour amener et garder des créateurs en région, il faut leur donner la possibilité de créer **et** de payer leurs factures ; cela veut dire que leurs compagnies, les organismes de création dans lesquels artistes et artisans travaillent seront supportés, soutenus, de sorte qu'ils puissent produire des spectacles sur une base régulière et prévisible.

Cela veut dire aussi que ces créateurs, ces compagnies, pourront tisser des maillages durables avec les élus, les MRC, les conseils de ville, les écoles et, surtout, les spectateurs autour d'eux. Sans créateurs, pas de créations, c'est simple ; sans support adéquat qui permet aux compagnies de faire vivre des créateurs, il est impossible que la culture s'installe à demeure en région, il est impossible que les compagnies grandissent et se multiplient. Pire, certaines d'entre elles risquent de mourir, de perdre l'expertise patiemment acquise au cours des ans faute de relève ; elles n'ont pas suffisamment de moyens pour offrir des carrières à des artistes susceptibles d'y travailler, d'y créer.

Il y a donc **urgence** à consolider les compagnies régionales, de façon qu'elles soient attrayantes pour des créateurs, qui viendront alors y travailler. Quand un pôle de création pérenne et actif existe dans une région, c'est une tête de pont qui permet de développer tout : la création, les créateurs et le public. Sinon, comment les compagnies actuelles pourront-elles assurer leur suite ? De quelle façon pourront-elles continuer à développer leur public, à l'éduquer, à lui faire parcourir de nouveaux chemins d'expression ?

Il faut au plus vite que le MCCQ, le CALQ et bien d'autres ministères se donnent la main pour assurer la viabilité des compagnies existantes ; c'est cela, et seulement cela qui permettra que la culture se développe en région. Rendez-nous attrayants, et nous ferons plus et mieux.

Il faut laisser rêver le territoire. Lui permettre de rêver, c'est-à-dire lui en donner les moyens. Il faut y amener, y ramener, y laisser s'installer des créateurs et des artistes qui s'inspireront de leur région, de leurs paysages, de leur monde, de leur lieu, de leur public pour créer et progresser. C'est cela que le TDC fait depuis 40 ans.

Qu'on donne, donc, aux compagnies régionales les moyens de remplir leur mission. Cela aura plusieurs conséquences, entre autres, de développer le public, l'activité culturelle et financière autour de ces compagnies, et de préparer l'espace pour que d'autres compagnies, produisant d'autres types de spectacles, naissent et grandissent.

2. Régler le problème des infrastructures (l'immobilier).

La majorité des compagnies régionales de théâtre ont des problèmes au chapitre des lieux qu'elles occupent, des immobilisations qu'elles doivent gérer. L'une se voit prêter des locaux par la ville, mais sans assurance de pérennité, l'autre doit assumer des coûts d'entretien de ses immobilisations de beaucoup supérieurs à ses moyens, etc. C'est notre cas.

Il y a 5 ans maintenant, une étude payée par le CALQ confirmait notre analyse à ce sujet et concluait qu'il nous fallait 100 000,00 \$ de plus sur une base annuelle pour assumer les coûts engendrés par l'entretien des immeubles du site sur lequel nous déployons nos différentes activités. Depuis ce temps, les efforts conjugués de la municipalité, de notre MRC et du CALQ ont réglé le problème, mais en partie seulement. Le tiers de ces fatidiques 100 000,00 \$ doit encore, bon an mal an, être assumé par le théâtre, absorbé par lui, avec des conséquences importantes : réduction de personnel (le travail ne diminue pas et doit être effectué par ceux qui restent), le stress sur les budgets de production, l'impossibilité de préparer la relève et la sollicitation annuelle de ces partenaires (municipalité, MRC et CALQ) sans l'assurance qu'ils contribueront chaque année. Entre autres.

D'ailleurs, comment se fait-il qu'après tout ce temps, le problème immobilier du TDC ne soit pas encore réglé ? Malgré des saisons record — le TDC attire plus de spectateurs pour ses créations que la majorité des théâtres, toutes localisations confondues —, il cherche encore et toujours où trouver les fonds qui lui permettront de commencer à préparer le prochain spectacle, ou le soutien pour la réalisation du plan de relève et le remplacement de la direction actuelle. Et puis, qui voudra prendre la direction artistique et générale d'une compagnie dont la situation et l'activité sont complexes et multiples, et qui risque de sombrer chaque année à cause du problème irrésolu de l'entretien de ses infrastructures ?

Tout l'argent que génère la production, quand elle en génère, doit être réinvesti dans les immobilisations, au détriment d'autres dossiers majeurs, comme la relève et le développement de la compagnie. Vous imaginez les conséquences ? La pérennité de la compagnie, la qualité de ses productions, et, partant, le jugement artistique que les pairs portent sur ces mêmes productions sont constamment en danger.

Mentionnons que les relations avec les élus, quoique bonnes, sont minées par le sentiment d'inquiétude que ces derniers ont face à la pérennité de la ou des compagnies installées sur leur territoire. Quand le conseil de la municipalité se demande si une compagnie sera vivante l'an prochain ou dans 2 ans, il n'est pas enclin à y investir quelques milliers de dollars, ne serait-ce que dans un esprit de gestion saine de son budget. À partir du moment où les villes, les élus sauront que les compagnies de leur région sont soutenues régulièrement, qu'elles ont un avenir, il leur sera plus facile d'établir avec elles des partenariats à moyen et long terme, ce qui assurera une base de relation saine ; et pour les compagnies, il sera aussi beaucoup plus facile de développer des relations avec les écoles et les diverses entreprises de leur milieu.

Que ce financement stable soit associé à un cahier de charges concernant le public, les spectacles à présenter, les partenariats à instituer, etc. nous sommes d'accord. Mais il est de toute première importance de rassurer notre milieu.

De même qu'il est de toute première importance que le CALQ et le MCCQ puissent accompagner les compagnies dans des moments difficiles avec les municipalités ou les MRC, ou n'importe quel acteur du milieu qui ne comprend pas, ou comprend mal les enjeux et la nature d'une compagnie de production artistique. Il faut que les compagnies soient épaulées, et assurées que cet accompagnement leur est acquis en cas de besoin. Par exemple, nous sommes très reconnaissants au CALQ de nous avoir soutenus, il y a quelques années, dans un moment critique pour la survie de notre compagnie.

Les programmes d'appariement

Ils existent, bravo. Sauf que leurs modalités changent souvent, et sont compliquées à mettre en place, à négocier. Ne pourrait-on pas, avant de définir un programme et d'en donner les paramètres, s'assurer qu'il tient en compte les compagnies régionales ? Et ne pourrait-on pas les simplifier, ces programmes ? Notre impression nette est qu'ils ignorent notre réalité, souvent, et qu'ils ne respectent pas les efforts faits par notre milieu pour nous appuyer. Précisons que notre village et notre MRC font largement leur part eu égard à notre démographie.

3. Le jugement par les pairs, de nouvelles modalités à trouver

Le jugement des pairs sur l'excellence des compagnies et des projets reste la façon sans doute la meilleure pour déterminer la qualité artistique et, à partir de là,

attribuer des aides à la création. Mais comment gérer l'excellence vs l'accessibilité culturelle ?

On le sait, en région, on ne peut pas présenter des spectacles aussi pointus, aussi avant-gardistes que ceux qu'on propose dans la métropole et la capitale. Il y a, dirons-nous pour schématiser, une culture « élitiste » et une autre « populaire ». Manifestement, la culture « populaire » est celle qu'on doit faire hors Québec et Montréal. Bien sûr, notre public doit être éduqué, amené par la main vers les nouvelles formes, les nouveaux sujets. Mais, en tout état de cause, l'« excellence » des villes ne peut pas se comparer à celle des régions. Alors, de quelle façon juger de l'excellence pour des productions qui viennent des régions ? Selon quels critères ? La question se pose crument.

Également, quand une compagnie a une relation suivie et forte avec ses spectateurs, il faudrait que cela soit considéré en relation avec l'excellence.

4. Un agent culturel sur tous les territoires

Comment mieux soutenir les compagnies régionales déjà installées sur un territoire ? Il faut, au cœur d'une communauté, un « agent culturel » à temps plein, qui dispose d'un budget, dont le travail est de faire des maillages entre diverses instances qui ont un lien avec la culture. Organiser, relier les acteurs culturels, scolaires, économiques, entrepreneuriaux, aider à développer la dynamique culturelle, voilà quel serait le travail de cette personne. Voilà quel a été le travail de notre « agent culturel » à la MRC d'Acton Vale, avant que les CLD ne disparaissent. Notre agent faisait les liens entre les écoles, les salles, les producteurs, les villes, la MRC, entre les programmes du ministère de l'Éducation et ceux du MCCQ, faisait les représentations auprès des conseils de ville et de la MRC. Dans un territoire restreint, la présence d'une personne qui accomplit ce mandat est cruciale.

Une preuve ? Toutes les écoles de la MRC d'Acton sont venues nous visiter grâce au travail de cet agent culturel à la MRC d'Acton Vale. C'est ainsi que nous pouvons confirmer que les rapprochements entre la culture et l'éducation sont possibles, et qu'ils se réalisent quand une personne est employée et payée pour faire les maillages, les liens entre les budgets, les personnes et les spectacles.

En région, le regroupement des forces — conseils de villes, de MRC, écoles, etc. — est d'autant plus essentiel que la densité des populations est faible.

5. Des stages obligatoires pour les étudiants

Actuellement, les artistes des compagnies régionales ont la possibilité de se perfectionner, de se remettre en question et d'améliorer leurs pratiques (administratives et artistiques) grâce à plusieurs programmes de perfectionnement

du MCCQ et du CALQ auxquels ils ont accès ; nous souhaitons simplement que ces programmes continuent à être offerts régulièrement et qu'ils s'adaptent à mesure aux changements technologiques, dramaturgiques et sociaux auxquels nous faisons tous face.

Il y a cependant une autre bout de la lorgnette par laquelle nous voulons regarder la question du perfectionnement. Nous pensons qu'il faut que les artistes et artisans en devenir aillent en stage, et que ces stages soient obligatoires, peu importe la discipline étudiée. Les étudiants ingénieurs ont des stages, pourquoi ne pas obliger les artistes à faire de même ? Il faut que les jeunes connaissent la réalité du terrain, qu'ils expérimentent dans un cadre professionnel, qu'ils se fassent les dents sur de vrais problèmes — d'interprétation, de manutention, de technique, de budgets, d'horaires, de communications... Et leur présence permettrait aux compagnies d'avoir un peu d'air, d'obtenir un peu d'aide, de toucher à un questionnement et une dynamique différents. Peu importe que les étudiants aiment ou pas les compagnies dans lesquelles ils effectueraient stage, l'obligation resterait. Et il faut que ces stages soient évalués, que ces évaluations comptent dans les résultats finaux. Bien sûr, les modalités de ces stages doivent être définies, mais, pour notre part, on n'y voit que des avantages pour les artistes, les artisans et les compagnies, surtout les compagnies régionales.

Conclusion

À ce que nous venons de proposer, nous voulons ajouter ceci :

Nous avons l'impression que les programmes mis sur pied ces années-ci s'adressent principalement aux jeunes créateurs, aux jeunes compagnies, à ce qui se fait de neuf. Est-ce que les compagnies régionales, qui œuvrent dans leur milieu depuis plusieurs années, développent un public fidèle, connaissent leur réalité terrain, sont des centres de création pour toutes sortes de personnes en région, ne méritent pas, elles aussi, d'avoir de l'argent frais ? Si ces compagnies meurent, c'est toute une expertise, une réputation, une façon de célébrer le territoire qui disparaîtront. Est-ce cela qu'on veut ? Est-ce cela, la vision du développement culturel au Québec ?

Nous avons également l'impression que, en général, il y a une méconnaissance de la réalité terrain des compagnies régionales. Cette réalité est souvent plus complexe et plus fragile — eh oui ! — que celle des compagnies dans la métropole et la capitale. Elle mériterait d'être analysée et connue de près, de sorte que les problèmes les plus criants des compagnies soient rapidement réglés. Dans un environnement quelquefois hostile, quelquefois indifférent, il est très signifiant pour un milieu régional donné que la compagnie de création qui fait partie du paysage reçoive un appui clair, suffisant et soutenu de la part des subventionneurs.

En terminant, nous voulons vous faire part de notre souhait sincère de pouvoir poursuivre notre mission et permettre à notre région d'imaginer un avenir culturel dynamique et durable pour les générations futures.

Il y a 38 ans, le site de la Dame de Coeur était abandonné.
 Nous y avons été squatteurs pendant 10 ans avant que la situation ne se régularise.



Aujourd'hui



Théâtre de la Dame de Cœur, 611 rang de la Carrière, Upton, Qc, J0H 2E0, 450-518-2225